

# CGT FINANCES PUBLIQUES

## CEN téléphonée 5 mai 2020

### RELEVÉ DE DÉCISIONS

#### Préambule

C'est toujours dans contexte contraint (confinement sanitaire oblige) que cette CEN téléphonée a été organisée suivant le même principe et la même forme que la précédente.

Au vu des contraintes techniques et des conditions d'une consultation téléphonique à plus de 40 personnes, il a été nécessaire de cadrer l'organisation de cette conférence pour laquelle 2 thèmes ont été retenus et présentés en amont à tous les membres de la CEN afin de permettre à chacun de préparer son intervention.

#### Thème 1 Dé-confinement et plan de reprise d'activité

#### Thème 2 Préavis de grève

Comme précédemment, les sujets soumis à vote le sont par mail.

**Synthèse** incluant l'introduction à la CEN, il ressort des débats de la CEN qu'il faut affiner la plate-forme revendicative du PRA par :

- indiquer le type de masques
- revendication de la généralisation des attestations sur l'honneur pour le remboursement des frais de repas
- revendication que ces remboursements soient attribués aux « télé travailleurs »
- utiliser la terminologie travail confiné ou travail à domicile et travailleur confiné
- intégrer la notion de volontariat dans les revendications concernant le travail à domicile, ainsi dans celles concernant les tests
- réinternalisation à la DGFIP du nettoyage

Il faut également :

- continuer de porter avec force le report de la mise en place du PRA
- revendiquer la tenue de CTM, CTR et CTL

Il est enfin demandé l'envoi de la totalité des remontées DG des sections et des réponses apportées aux membres de la CEN pour leur usage propre dans leur suivi de territoires (pour éviter les interférences entre les sections et leurs éventuelles divergences dans les revendications).

Vote sur la **synthèse** :

|             |           |               |          |             |          |             |          |
|-------------|-----------|---------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|
| <b>POUR</b> | <b>40</b> | <b>CONTRE</b> | <b>1</b> | <b>ABST</b> | <b>1</b> | <b>NPPV</b> | <b>0</b> |
|-------------|-----------|---------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|

Vote sur le dépôt d'un **préavis de grève** sur les revendications pré confinement actualisées de celles liées à la situation de crise sanitaire :

|             |           |               |          |             |          |             |          |
|-------------|-----------|---------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|
| <b>POUR</b> | <b>30</b> | <b>CONTRE</b> | <b>6</b> | <b>ABST</b> | <b>5</b> | <b>NPPV</b> | <b>1</b> |
|-------------|-----------|---------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|

Vote sur une **lettre ouverte** au Ministre partant de la base proposée par la région Midi Py mais retravaillée et amendée des revendications DGFIP :

|             |           |               |           |             |          |             |          |
|-------------|-----------|---------------|-----------|-------------|----------|-------------|----------|
| <b>POUR</b> | <b>24</b> | <b>CONTRE</b> | <b>10</b> | <b>ABST</b> | <b>8</b> | <b>NPPV</b> | <b>0</b> |
|-------------|-----------|---------------|-----------|-------------|----------|-------------|----------|

Vote sur la construction d'un **tract** incluant la plate-forme revendicative sur le PRA :

|             |           |               |          |             |          |             |          |
|-------------|-----------|---------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|
| <b>POUR</b> | <b>38</b> | <b>CONTRE</b> | <b>0</b> | <b>ABST</b> | <b>4</b> | <b>NPPV</b> | <b>0</b> |
|-------------|-----------|---------------|----------|-------------|----------|-------------|----------|

| NOMS PRENOMS |               |               |   |
|--------------|---------------|---------------|---|
| 1            | ABDEDDAIM     | ZAHIA         | 1 |
| 2            | ARTEAUD       | MARIELLE      | 1 |
| 3            | AUTHIER       | DANIEL        | 1 |
| 4            | BALDO         | PASCALE       | 1 |
| 5            | BANCON        | LAURENT       | 1 |
| 6            | BAUDET        | GILLES        | 0 |
| 7            | BERNARDEAU    | SYLVAIN       | 1 |
| 8            | BERNASSAU     | NATHALIE      | 0 |
| 9            | BIDAUX        | EMMANUELLE    | 1 |
| 10           | BOREL         | MARIE-PIERRE  | 1 |
| 11           | BOURDEAU      | AXEL          | 1 |
| 12           | CARPENTIER    | SYLVAIN       | 1 |
| 13           | CASALTA       | PAUL          | 1 |
| 14           | CHABROULET    | ERIC          | 1 |
| 15           | CINQ          | VERONIQUE     | 1 |
| 16           | CRASTE        | PHILIPPE      | 1 |
| 17           | DAIREAUX      | MONIQUE       | 0 |
| 18           | DAMPENON      | FABIEN        | 1 |
| 19           | DE COSTER     | FANNY         | 1 |
| 20           | DEVAUX        | ALAIN         | 1 |
| 21           | FAURE         | CYRIL         | 1 |
| 22           | FUSIL         | PASCAL        | 1 |
| 23           | GALLEGO       | SANDRINE      | 0 |
| 24           | GARCIA        | BENOIT        | 0 |
| 25           | GORY          | PHILIPPE      | 1 |
| 26           | GUERRA        | HELENE        | 1 |
| 27           | GUSTAVE       | CHARLES-HENRI | 0 |
| 28           | HOUDRIL       | BERTRAND      | 1 |
| 29           | LAPLAGNE      | DIDIER        | 1 |
| 30           | LASNE         | OLIVIER       | 1 |
| 31           | LOUGNON       | MARIE-CLAUDE  | 1 |
| 32           | MARTINE       | CATHERINE     | 1 |
| 33           | MONZIOLS      | BRUNO         | 1 |
| 34           | OUDIT         | JOHAN         | 1 |
| 35           | PASCALIDES    | VERONIQUE     | 1 |
| 36           | PORCEDDA      | XAVIER        | 1 |
| 37           | RABILLARD     | MICHEL        | 1 |
| 38           | RISACHER      | AGNES         | 0 |
| 39           | SARRABAYROUSE | PATRICK       | 1 |
| 40           | SCALBERT      | FRED          | 1 |
| 41           | SCARPONI      | YOLANDE       | 1 |
| 42           | SERVEL        | JEAN-MARC     | 1 |
| 43           | SOTTET        | FRED          | 1 |
| 44           | STEPHAN       | JACQUES       | 1 |
| 45           | THIRION       | NICOLAS       | 1 |
| 46           | THOMAS        | CLEMENCE      | 1 |
| 47           | VILLOIS       | OLIVIER       | 1 |
| 48           | VIRGILI       | REMI          | 1 |
| 49           | WEBER         | SEBASTIEN     | 1 |
| 50           | ZERAR         | SAÏD          | 1 |

Quorum : 26 **43**

Participation (à noter la présence également de notre camarade Alain KAC, membre de la Commission Financière de Contrôle).

## **Introduction CEN**

Bonjour à toutes et tous, J'espère que vous allez toutes et tous bien, ainsi que vos proches.

Nous avons souhaité organiser cette CEN téléphonique au complet comme la dernière fois. Si cela peut paraître frustrant au niveau du temps de parole, il nous semble pourtant essentiel d'avoir un débat toutes et tous ensemble sur les sujets qui nous occupent dans la période et qui sont inédits. De plus, lorsque nous organisons par groupes, il s'agissait de consultations et non de CEN. Mais bien sûr nous avons écouté les remarques et propositions qui nous sont remontées suite à la dernière CEN, même si elles n'ont pas été nombreuses. Vous disposerez donc de 3 minutes en première intervention et d'une minute suite à synthèse pour celles et ceux qui le souhaitent. La 1ère intervention sera faite en ordre alpha comme la dernière fois, la 2e par inscription en envoyant un sms à Bruno au 06.....

Toutes celles et ceux qui pratiquent cet exercice d'audioconférence savent que ce n'est pas simple et que cela est plus difficile de rester concentré qu'en réunion, ainsi je vais encore une fois faire une introduction assez courte. Ce n'est donc pas un rapport revendicatif comme nous pouvons le faire en présentiel, mais bien une introduction au débat, même s'il y aurait beaucoup à dire.

Quand j'ai préparé cette intro, nous n'avions pas le plan de déconfinement, mais les secrétaires généraux ont reçu un courrier du DG ce matin avec le plan... Je vais essayer au pied levé de vous en dire les grandes lignes, juste à la fin de cette introduction.

Les délais impartis pour préparer ce PRA ne sont donc pas tenables, nous avons revendiqué auprès de la DG un délai plus long pour que cette préparation avec les OS puisse se faire de façon sérieuse et sans précipitation qui pourrait conduire à des risques sanitaires pour les agents.

Contrairement au PCA que nous avons dû travailler dans l'urgence, nous avons pu anticiper un peu plus pour le PRA et vous avons sollicités, ainsi que les sections, pour construire une première base revendicative, qui a été transmise à la DG.

Cette plate-forme revendicative est axée uniquement sur la protection des agents, car il nous semble que cela reste la 1ère priorité. La question vous est posée de construire des plate-formes revendicatives missions, par le biais des collectifs CEN si et quand cela est possible.

A ce sujet, nous avons reçu, hier après midi, une demande de la région Midi-Py de vous transmettre une proposition de lettre ouverte au Ministre et au DG, pour vote de la CEN et ainsi de l'envoyer au nom du syndicat ; sinon elle serait envoyée au nom de la région. Ce projet vous a été communiqué hier après-midi.

Tout le monde connaît les contraintes de notre militantisme dans la période. Ce qui peut être débattu en présentiel, y compris apporter des modifications à une proposition comme celle-là, ne peut l'être dans l'exercice contraint d'une CEN téléphonique. De plus l'ODJ est très allégé du fait de ces contraintes et si toutes les régions envoyaient une proposition d'expression la veille à 16 h d'une CEN téléphonique, ce serait ingérable. Dans la période, et de façon uniquement pragmatique, nous ne pouvons pas travailler comme ça. Vous avez pu prendre connaissance de cette proposition de la région Midi-Py, s'il n'y a pas de désaccord de fond, elle est à 80 % construite sur des revendications portées par d'autres structures de la CGT et hors champ des revendications DGFIP. Elle comporte aussi quelques inexactitudes.

Enfin, et par souci de transparence auprès de vous, certaines expressions envoyées au Ministre mettent en difficulté les autres structures de la CGT, comme la fédération ou encore l'ufse, parfois même vis-à-vis d'autres OS qui sont citées dans ces courriers, et enfin si on oppose le DG et le ministre auprès du Ministre et qu'un recadrage s'en suit, il ne sera pas fait dans le sens que l'on souhaiterait, à savoir à l'avantage des agents, car si nous obtenons un mieux disant ce n'est surtout pas auprès du Ministre. Le syndicat national doit à notre sens respecter les instances et les structures de la CGT.

Pour toutes ces raisons, il nous semble difficile de l'adopter en l'état.

Pour autant, nous partageons tout à fait le timing et la proposition d'une lettre ouverte. Mais il nous semble que la CEN est toute légitime dans ses débats sur le déconfinement de la décider dans sa forme et son timing, mais aussi et surtout dans son contenu. Un travail collectif a été effectué avec vous et les sections pour construire une plateforme revendicative qui semble être une bonne base de départ pour en faire une lettre ouverte.

En effet cette lettre partirait de nos revendications et de nos débats en CEN. Ainsi nous vous proposons d'y travailler rapidement suite à la CEN en prenant en compte nos revendications et ce qui sortira de nos débats de ce matin.

Dans le PRA se pose aussi la question du dialogue social, la DG a fait passer la consigne de convoquer un CHS pour le début du déconfinement. Les CAPN et CAPL vont reprendre en version audioconférence. Aucun CTR n'est prévu à ce jour, nous n'avons pas connaissance non plus de la tenue de CTL.

Concernant le CHSM qui s'est tenu le 29 avril, quelques infos : La secrétaire générale a expliqué que le taux actuel d'activité est à 50 % et qu'il est nécessaire d'atteindre un taux d'activité plus important après le 11 mai en toute sécurité au travers de la maîtrise de 6 paramètres regroupés dans un guide qui fera lieu de plan de prévention : 1-les transports 2-l'accueil des enfants 3-la restauration et les capacités de restauration 4-les capacités physiques d'accueil de nos bâtiments 5-les équipements de prévention individuels – EPI (masques, gel, équipements, bureaux individuels, plexiglass) 6-le télétravail, qui est essentiel Concernant la DGFiP, deux axes font l'objet de toute l'attention et des recherches de solutions de la DG : la réception et les contrôles sur place. Une présentation sera faite pour l'adaptation locale dans tous les CHSCT. Notre délégation a porté ses revendications et proposé une démarche, tout en restant dans une démarche d'unité syndicale qui semble essentielle dans la période.

Concernant les CAPN, nous avons continué de revendiquer la tenue de CAP nationales et locales pour les mutations et avons obtenu en retour un refus systématique en lien avec la nouvelle loi Fonction publique. Les Elus CGT ont revendiqué auprès de la DG la transmission de tous les documents qu'ils avaient à disposition lors des CAP de mutation. Demande ayant reçu une fin de non-recevoir dans la foulée.

Au niveau du travail interne de notre syndicat, les BN se font toujours au rythme de 2 par semaine sauf exception, deux audioconférences ont eu lieu avec les animateurs des CAPN. Depuis la dernière CEN, un bureau fédéral s'est tenu, tout comme la 1ère direction fédérale et une CE de l'UFSE.

Nous vous rappelons par ailleurs que les activités du syndicats continuent à être assurées par le BN et tous les camarades du 4e, la com, le pôle orga, la pol fi, le pôle ENFiP, Droits et garanties, etc. donc n'hésitez pas à les solliciter, tout le monde est sur le pont.

Le complexe de Montreuil n'ouvrira pas ses portes le 11 mai, ni le 18 mai ; seuls quelques créneaux seront ouverts pour aller chercher du matériel ou autre...

Il semblerait donc que nous ne puissions organiser de CEN en présentiel qu'en septembre au mieux... Nous allons donc continuer les audioconférences pour faire vivre la démocratie de notre syndicat. Et les membres du BN resteront en télétravail pendant un certain temps.

Dans les thèmes du débat de ce jour figure aussi la question du préavis de grève. L'UFSE en a déposé un et la fédération va le faire. Le syndicat avait porté ce préavis au niveau de ces 2 structures au vu des décisions et recadrages faits par les ministres. Au niveau national, quasiment tous les membres de la CEN se sont prononcés pour le dépôt d'un préavis, mais sans consensus sur les motifs et la date de dépôt. Entre temps, et comme nous le craignons, la direction locale du 95 expérimente la limitation du droit de grève. Suite à analyse juridique de notre part mais aussi de la DLAJ, sur le fond cela est valable juridiquement, et cela sans besoin de réquisition. Les agents mêmes indispensables à service public essentiel à la Nation peuvent déposer un préavis de grève. Il appartient au chef de service de recourir à la procédure de désignation, en justifiant de l'usage de ce pouvoir (double condition d'urgence et de maintien de l'ordre public) et dans les formes prévues. Ainsi il appartient à l'administration de redéployer les agents non-grévistes vers ces activités, si elle le souhaite et qu'elle les considère comme « essentielles à la Nation ». Pour résumer, la jurisprudence permet de limiter le droit de grève aux agents sur les missions PCA. Cela ne doit pas constituer un frein à un dépôt de préavis, mais quid de notre responsabilité auprès des agents et syndiqués qui se mettraient en grève et seraient rappelés sans avoir été prévenus par le syndicat ? qui seraient rappelés pour remplacer les grévistes sur des missions du PCA ? La question d'attaquer juridiquement cette limitation se pose, mais d'après la DLAJ, sur le fond la jurisprudence n'est pas de notre côté. Il faudra en tout état de cause être très vigilants à ce que ce gouvernement n'instaure pas par la loi un service minimum dans notre administration.

Afin de ne pas empiéter sur votre temps de parole, nous vous proposons de vous consulter par mail dans la semaine sur les questions de droits syndicaux, mais aussi sur notre façon de faire vivre notre démocratie interne (fréquence CEN, organisation CEN par exemple, envoi d'un rapport revendicatif préalable, CEN téléphonée par thème orga, pol fi, etc.).

\*\*\*